

RETOUR SUR LA RÉSIDENCE DU COLLECTIF REACT DES 7 ET 8 MAI 2022

307 accroche-portes ont été remplis, soit 40 % : c'est une belle réussite ! Vous avez noté des suggestions et des questions. Nous vous ferons un bilan au fil des vivre à Cunlhat car la matière recueillie est très importante.

D'ores et déjà, nous pouvons donner quelques réponses :

- La boulangerie et le bureau de tabac sont en cours de reprise avec une ouverture potentielle fin juin.
- Le restaurant l'Etape gourmande est fermé définitivement depuis fin avril. Par contre le restaurant du plan d'eau ainsi que le camping sont achetés par M Frayssines et ouvriront cet été.
- Un dentiste participe à l'élaboration du cahier des charges pour son local qu'il souhaite intégrer à l'ouverture de la maison de santé en septembre 2024.
- Les poubelles de tri vont être installées par le service tri de la communauté de communes courant 2022 dans tous les hameaux.
- Concernant les demandes de pose de miroirs routiers, de sécurité, de parking, de parkings à vélos ou d'aide à la mobilité, mais aussi d'aménagement de l'espace public, elles seront prises en compte lors des études mobilité et plan guide qui vont se dérouler sur la commune jusqu'en octobre 2022. Vous aurez les informations sur le vivre à Cunlhat. N'hésitez pas à participer et donner votre avis !
- Qualité du plan d'eau, baignade et améliorations possibles : un maître-nageur sera présent du 1^{er} juillet au 31 août. Une étude plan d'eau va débuter prochainement en partenariat avec la communauté de communes et le Département. Vous pourrez encore participer si vous le souhaitez !
- Vous avez demandé un laser game : il va ouvrir très prochainement à l'accrobranche Martibusse au col de Toutée.
- Les chemins de randonnée sont très importants pour vous. Un groupe de travail composé de bénévoles va se mettre en place en partenariat avec l'association Randonnée en Livradois Forez qui gère le fléchage et le petit entretien des chemins. N'hésitez pas à vous faire connaître en mairie si vous voulez faire partie de ce groupe de travail.
- Suite à la demande de boîte à livres un groupe de travail de bénévoles va aussi se mettre en place pour étudier le ou les emplacements et pour la fabrication.



- Beaucoup apprécient les façades colorées présentes dans le bourg : vous pouvez bénéficier d'une subvention en fonction de vos revenus ! Renseignez-vous à la MSAP (en face de la fontaine), 8 grande rue, les deuxièmes mardis de chaque mois.
- Conservation des murets le long des chemins : un muret a déjà été dégagé lors du dernier chantier participatif du 14 mai 2022. Cet entretien continuera lors des prochains chantiers participatifs.
- Plantation de fleurs : les employés municipaux se chargent des plantations ainsi que des bénévoles qui se sont fait connaître. Si vous voulez participer : faites-vous connaître en mairie.
- Verger communal : il sera planté cet automne sur une parcelle communale dans le lotissement situé rue d'Enfer.
- Jardins familiaux : 7 jardins sont déjà mis à disposition de cunlhatois. Il reste 3 jardins disponibles situés au lotissement, rue d'Enfer.
- Vous souhaitez trouver des vêtements et jouets : l'association « Cunlhat aide et partage », 1 place de l'église au Collombier vous en propose de seconde main à prix très modéré les mardi et vendredi de 14h à 17h et le mercredi de 9h à 12h.
- Prolifération des chats sans propriétaires : une campagne de stérilisation a été faite en avril. 42 chats ont été stérilisés et replacés dans leur environnement originel. Si ce type d'opération est relancée, la commune signera à nouveau une convention.
- Un livret de communication communal s'avère nécessaire car vous avez fait des demandes qui concernent des choses déjà existantes sur Cunlhat. Un groupe de travail va se constituer en appui de la commission communication pour le créer. Vous êtes intéressés pour participer : inscrivez-vous en mairie !

Le travail fait avec les écoles est exposé dans les vitrines de la mairie !

LA RÉFLEXION SUR L'AVENIR DU BOURG DE CUNLHAT SE POURSUIT...

Après avoir recueilli la parole des cunlhatois, nous proposons aux habitants de Cunlhat d'imaginer l'avenir des espaces emblématiques du bourg de la commune, RDV pour une réflexion collective à **10h** :

Mercredi 8 juin, sous la halle de la mairie (sur la traverse du bourg et la zone d'équipement autour du stade)

Jeudi 9 juin, au kiosque place du marché (sur la place de l'église et du marché, l'ancienne école Saint-Joseph)

LANCEMENT DE PROCÉDURES D'ÉVOLUTION DU PLUi DU PAYS DE CUNLHAT

Rappel : qu'est-ce qu'en plan local d'urbanisme intercommunal ? Le PLUi fixe les règles d'utilisation du sol sur tout le territoire, c'est-à-dire qu'il permet de définir la vocation des différentes parties du territoire et de délivrer les autorisations d'urbanisme nécessaires à certaines constructions ou travaux.

Par délibérations en date du 10 février 2022 puis par arrêté en date du 14 février 2022, le Conseil Communautaire d'Ambert Livradois Forez, compétent en matière de planification et aménagement de l'espace, a décidé de lancer deux procédures permettant l'évolution sans atteinte au projet d'aménagement et de développement durables du PLUi du Pays de Cunlhat : une révision sous format allégée et une modification.

Ces 2 procédures n'ont pas pour but de revoir entièrement le PLUi, mais à permettre quelques adaptations du plan de zonage, du règlement et des orientations d'aménagement et de programmation, sans remise en cause du Projet d'Aménagement et de Développement Durable. Il est rappelé que le PLUi doit être compatible avec les lois, le code de l'urbanisme et avec le Schéma de Cohérence Territoriale Livradois Forez. Les adaptations envisagées ne peuvent donc être envisagées qu'à la marge. Il ne s'agit pas de revoir complètement le plan de zonage. Tout autre objet ne pourra pas être étudié dans le cadre de cette procédure.

Un registre de concertation sera tenu à disposition du public en mairie et au siège d'Ambert Livradois Forez, sur lequel peuvent être consignées les observations, remarques sur les deux procédures. La concertation a lieu pendant toute la durée des études et ce, jusqu'à l'arrêt du projet de révision allégée et jusqu'à la finalisation des études pour la modification. Un bilan de cette concertation sera réalisé avant l'arrêt du projet par le Conseil Communautaire pour la révision allégée.

Aussi, n'hésitez pas à faire part de vos remarques sur ces deux procédures ; un registre est à votre disposition en mairie et à la MSAP de Cunlhat.

DÉCOUVREZ LES MAISONS AGES&VIE !

Ce sont des maisons pour 8 personnes âgées dépendantes GIR 2-3-4 ou isolées, avec des auxiliaires de vie sur place 24h/24. Dans un logement à taille humaine, apaisant, sécurisant et intergénérationnel, seulement 8 personnes ne pouvant (ou ne voulant) plus demeurer seules bénéficient d'un accompagnement personnalisé, avec une présence permanente. Aide au lever et au coucher, toilettes, ménage, linge, animations, bon repas faits maison...

Vous voulez en savoir plus à propos de notre dispositif ? Contactez-nous pour plus d'infos et pour visiter notre colocation située 3 impasse des fayards à Cunlhat au **0 801 07 08 09**. Notre site : www.agesetvie.com

PORTES OUVERTES AUPERAS

L'Ehpad (4 quartier Lamothe) et les foyers et Esat (5 route de Tours-sur-Meymont ouvrent leurs portes les **dimanche 19** et **lundi 20 juin** de **10h à 17h** (Ehpad à partir de 14h). Au programme : nombreuses animations, vente d'objets fabriqués par les résidents, ferme pédagogique, stand AARFAC (association des résidents foyers)...

Restauration sur place et possibilité de pique-niquer dans le parc des foyers.

Entrée libre sous réserve du pass vaccinal et du respect des gestes barrières.